



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



mémoire et solidarité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 07/05/21.

À l'occasion du 8 mai, 2 jeunes néo-citoyens de l'Association Unis-Cité œuvrent pour la collecte du Bleuet de France

Dans le cadre de son partenariat avec l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) du Cantal autour de la citoyenneté et du devoir de Mémoire, 2 jeunes issus du programme Néo-citoyens de l'Association Unis-Cité du Cantal se mobilisent autour d'une collecte en faveur du bleuet de France le vendredi 7 sur Aurillac.

Le projet Néo-citoyen consiste à sensibiliser les publics à la citoyenneté, et en particulier les collégiens. Tolérance, entraide, solidarité, engagement, égalité... Autant de valeurs partagées entre l'ONACVG et Unis-Cité. Dès lors, il paraissait évident que l'ONACVG, établissement public sous tutelle du Ministère des Armées œuvrant pour le devoir de Mémoire et la solidarité, s'associe à l'antenne locale d'Unis-Cité.

C'est en ce sens que Mme Messaline SCHULTZ, Directrice de l'ONACVG du Cantal intervient auprès des jeunes d'Unis-cités afin de les sensibiliser sur les grands thèmes de la citoyenneté et du devoir de mémoire et de leur mise en œuvre de façon concrète à travers bon nombres d'actions citoyennes et d'outils pédagogiques que propose l'ONACVG (ex : présentation du programme « Aux sports jeunes citoyens ! », mallette pédagogique sur l'organisation des cérémonies nationales, etc.).

L'investissement de ces jeunes lors de la collecte en faveur de l'œuvre caritative du Bleuet de France de mai 2021 en est un très bel exemple.

Au vu de la crise sanitaire les cérémonies de commémoration du 8 mai se dérouleront sans public. Dans ce contexte les citoyens qui le souhaitent peuvent participer en faisant un don en ligne à l'Oeuvre Nationale du Bleuet de France ou en donnant par chèque libellé à l'ordre de l'Agent comptable de l'ONACVG – Bleuet de France à envoyer à l'ONACVG du Cantal – Rue de l'Olmet – Aurillac.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC